

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du Jeudi 30 Novembre 2017

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 3.1, 3.2, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 7.1, 7.2

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h45.

Etaient présents : Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 1.2.1), Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

Etaient absents : **Besançon** : M. Dominique SCHAUSS, M. Anthony POULIN, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Emmanuel DUMONT, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON

Secrétaire de séance : Mme Martine DONEY

Procurations de vote :

Mandants : A. POULIN, P. DUCHEZEAU, T. MORTON

Mandataires : F. PRESSE, C. LIME, S. WANLIN

Délibération n°2017/003905

Rapport n°5.1 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs AAPEL et PAMELA) - Demandes de subvention (< 10 000 €)

**Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé
(dispositifs AAPEL et PAMELA) - Demandes de subvention (< 10 000 €)**

Rapporteur : Robert STEPOURJINE, Vice-Président

Commission : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Inscription budgétaire	
BP 2017 et PPIF 2017 - 2021 « AP/CP Habitat 2013-2019 »	Montant de l'AP : 13 584 191 € Montant du CP 2017 : 2 880 000 € Montant de l'opération : 106 292 € répartis comme suit : - AAPEL PO : 104 792 € - PAMELA : 1 500 €

Résumé :

Dans le cadre des actions du Programme Local de l'Habitat (PLH) et des orientations du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le Grand Besançon a pour ambition de soutenir les ménages modestes (propriétaires-occupants) et les propriétaires-bailleurs qui créent ou réhabilitent des logements locatifs à loyer maîtrisé afin d'améliorer significativement la performance énergétique de leur logement. Ce rapport fait état de 17 nouvelles demandes de subvention par des propriétaires-occupants pour un engagement prévisionnel de 104 792 €, et d'une demande de prorogation du délai de validité de subvention.

I. Demandes de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements (AAPEL « propriétaires-occupants »)

Conditions d'éligibilité des demandes de subvention : plafonds de ressources Anah, gain de performance énergétique minimum de 25 % après travaux et atteinte de la classe D du diagnostic de performance énergétique (DPE).

Le montant de l'aide varie de 3 000 € (pour un gain de 25 % d'énergie) à 7 200 € (pour un gain d'énergie supérieur à 40 %).

Gain énergétique	Plafond HT subventionnable	Taux de subvention	Plafond de subvention
de 25 à 30%	12 000€	25%	3 000€
de 30 à 35%	14 000€	30%	4 200€
de 35 à 40%	16 000€	35%	5 600€
au-delà de 40%	18 000€	40%	7 200€
Primes forfaitaires	<ul style="list-style-type: none"> • Si atteinte du niveau BBC-Rénovation (< 96 kWh/m²/an) • Si atteinte du niveau BBC-Neuf (< 60 kWh/m²/an) 		<ul style="list-style-type: none"> • 1 500€ par logement • 2 000€ par logement

➤ Travaux d'amélioration visant une rénovation énergétique basse consommation « BBC Global » :
4 dossiers

Mme GENRE Corinne

45 rue de la Riotte à ROSET FLUANS
Propriétaire-occupant très modeste
Classe D initiale / classe B après travaux
Subvention prévisionnelle* : 8 700 €

M. CHIAPPINELLI Vittorio

4 rue des Noisetiers à PIREY
Propriétaire-occupant modeste
Classe F initiale / classe B après travaux
Subvention prévisionnelle* : 8 700 €

M. USSEL Anthony et Mme BULLOZ Domitie

10 rue d'Emagny à POUILLEY LES VIGNES
Propriétaires-occupants très modestes
Classe G initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 200 €

M. et Mme SUTTER Louis et Cécile

52 rue de l'Aqueduc à MONTFAUCON
Propriétaires-occupants modestes
Classe F initiale / classe B après travaux
Subvention prévisionnelle* : 8 700 €

➤ Travaux d'amélioration visant une rénovation énergétique basse consommation « BBC étapes » :
4 dossiers

Mme DUPONT Laurie

64 rue Battant à BESANCON
Propriétaire-occupant modeste
Classe E initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 4 801 €

M. et Mme DRABANT François et Stéphanie

1 rue Adrien Jouffroy à NOVILLARS
Propriétaires-occupants très modestes
Classe D initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 509 €

M. et Mme PIGUET Robert et Jacqueline

1 rue Adrien Jouffroy à NOVILLARS
Propriétaires-occupants modestes
Classe E initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 380 €

M. et Mme NMINEJ Acram et Noémie

8 rue des Saulniers à BESANCON
Propriétaires-occupants très modestes
Classe E initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 575 €

➤ Travaux d'amélioration visant une amélioration énergétique supérieure à 50 % : 1 dossier

M. et Mme DUFOUR Hervé et Martine

14 rue Emile Schlumberger à BESANCON
Propriétaires-occupants très modestes
Classe F initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 200 €

➤ Travaux d'amélioration visant une amélioration énergétique comprise entre 25 et 50 % : 7 dossiers

Mme TOURNIER Isabelle

6 route de Mazerolles à AUDEUX
Propriétaire-occupant modeste
Classe E initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 200 €

Mme SANSEIGNE Esther

8 rue Guillaume Pauthier à MAMIROLLE
Propriétaire-occupant modeste
Classe E initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 3 000 €

M. et Mme CHALON Philippe et Christine

1 rue du Tatre à DELUZ
Propriétaires-occupants très modestes
Classe E initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 4 227 €

Mme GABORIEAU Claudine

3 bis rue de la Butte à BESANCON
Propriétaire-occupant modeste
Classe F initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 5 600 €

M. et Mme ROSA MARCELINO Basilio et Béatriz

3 bis rue de la Butte à BESANCON
Propriétaires-occupants modestes
Classe F initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 5 600 €

M. GERARD Gabriel et Mme MAREY Lise

6 place de la Mairie à POUILLEY FRANCAIS
Propriétaires-occupants modestes
Classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 200 €

M. JODON Clément et Mme DOMINGUEZ Laura

22 rue Henri Baigue à BESANCON
Propriétaires-occupants modestes
Classe C initiale / classe B après travaux
Subvention prévisionnelle* : 4 200 €

Ces 16 nouvelles demandes de subvention correspondent à un montant total prévisionnel* de 104 792 €.



**Gain moyen de performance énergétique
pour ces 16 dossiers = 51 %**

Montant des travaux générés : 539 415 €

Gain d'énergie

**réalisé depuis l'entrée en vigueur de l'aide =
8,20 millions KWH/an**

Gain de CO²

**réalisé depuis l'entrée en vigueur de l'aide =
1 099 tonnes**

Un tableau récapitulatif des demandes de subvention AAPEL occupant est joint en annexe.

** Montant de subvention prévisionnel à la date d'engagement du dossier. Le montant définitif de subvention sera ajusté pour chaque dossier après vérification des factures produites lors de la demande de paiement. Un écrêtement est par ailleurs appliqué à hauteur de 80 % ou de 100 % selon la réglementation en vigueur.*

Les participations liées à l'assistance à maîtrise d'ouvrage ainsi qu'à la réalisation des audits énergétiques seront versées directement à l'opérateur SOLiHA en qualité de mandataire, soit pour ce rapport 2 675 €.

II. Prime à l'amélioration de la performance énergétique des logements anciens (PAMELA)

La prime à l'amélioration de la performance énergétique des logements anciens (PAMELA) a pour objectif de soutenir les ménages du Grand Besançon, non éligibles au dispositif AAPEL, dans leurs projets de travaux dès lors que ces travaux permettent une amélioration d'au moins 25 % de la performance énergétique de leur logement.

Délibérations de référence : Les modalités de l'aide PAMELA ont été fixées par délibération du 26 juin 2014 modifiées par délibération du 19 mai 2016 « Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé - Modification des modalités d'intervention du Grand Besançon ».

Nature et montant de la prime : il s'agit d'une prime forfaitaire, dont le montant dépend du gain de performance énergétique réalisé, soit une prime de :

- 1 500 € pour un gain de performance énergétique supérieur à 25 % en copropriété et supérieur à 40 % en maison individuelle,
- 3 000 € pour l'atteinte de performance énergétique BBC-Rénovation.

Le gain de performance énergétique est apprécié au regard d'une évaluation énergétique réalisée avant travaux (audit Effilogis ou diagnostic de performance énergétique).

Le Grand Besançon prend en charge 50 % du coût de l'évaluation énergétique réalisée avant et après travaux, dans la limite de son coût réel et plafonné à 200 € par logement.

➤ Travaux d'amélioration visant une amélioration énergétique supérieure à 25 % en copropriété : 1 dossier

M. et Mme ANTOINE Frédéric et Fabienne

3 bis rue de la Butte à BESANCON

Propriétaires-occupants revenus moyens

Classe F initiale / classe D après travaux

Subvention prévisionnelle* : 1 500 €

Cette nouvelle demande de subvention correspond à un montant total prévisionnel* de 1 500 €.

** Montant de subvention prévisionnel à la date d'engagement du dossier. Le montant définitif de subvention sera ajusté pour chaque dossier après vérification des factures produites lors de la demande de paiement.*

III. Prorogation du délai de validité de la subvention accordée à M. VIALET Jérémie et Mme AMBACHER Aude

Dans le cadre de la réalisation de travaux d'amélioration énergétique de leur logement situé 14, rue Nicolas Nicole à Besançon, M. VIALET et Mme AMBACHER, propriétaires occupants, ont bénéficié d'un accord de subvention du Grand Besançon, par délibération du Bureau du 27 novembre 2014.

La réalisation de ces travaux ayant pris un certain retard, une première demande de prorogation du délai de validité de la subvention de 9 075 € avait été sollicitée par M. VIALET et Mme AMBACHER et accordée en Bureau du 9 février 2017.

Par courrier du 25 septembre 2017, M. VIALET et Mme AMBACHER sollicitent à nouveau une demande de prorogation du délai de validité de la subvention en raison des travaux non terminés. Il est proposé d'accorder une nouvelle prorogation d'un an portant la date de validité de la subvention au 28 janvier 2019.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :

- les 16 demandes de subvention AAPEL propriétaires-occupants, pour un montant total prévisionnel de 104 792 €,
- la demande de subvention PAMELA, pour un montant total prévisionnel de 1 500 €,
- la demande de prorogation du délai de validité, pour 1 an, de la subvention de 9 075 € attribuée à M. VIALET et Mme AMBACHER par délibération du Bureau du 27 novembre 2014.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 11 DEC. 2017



Contrôle de légalité

Demandes de subvention dans le cadre du dispositif AAPEL

DEMANDEUR	OPERATEUR AMO	COMMUNE	BATI	NATURE TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX TTC	PARTICIPATION AUDIT / DPE*	PARTICIPATION AMO*	BONUS BBC	Subvention Travaux	SUBVENTION PREVISIONNELLE (soct)	AUTRES AIDES PUBLIQUES	% AIDES PUBLIQUES SUR TRAVAUX TTC	CLASSE E+ APRES TRAVAUX	GAIN E+*
PERFORMANCE BBC GLOBAL - NEUF														
GENRE Corinne™	Soliha	Roset-Flians	2000	ISOLATION DES TOITURES perdus et toiture + remplacement des menuiseries extérieures et de la porte d'entrée + VMC hygro B + chaudière fuel à condensation avec	41 568 €	150 €	225 €	1 500 €	7 200 €	8 700 €	20 596 €	70%	B	55%
				ISOLATION DES MURS Isolation des murs par l'intérieur + isolations de la dalle + remplacements des menuiseries extérieures et portes + chaudière gaz à condensation VMC hygro B	23 568 €	150 €	200 €	1 500 €	7 200 €	9 460 €	77%	B	78%	
USSEL Anthony et BULLOZ Domitile™ (TD)	Soliha	Pouilly les Vignes	1956	ISOLATION DES MURS PAR L'EXTERIEUR + ISOLATION DU PLANCHER BAS + remplacements des menuiseries extérieures + isolation du plafond + chaudière gaz à condensation avec production d'ECS	84 373 €	150 €			7 200 €		35 076 €	50%	C	79%
				ISOLATION DES MURS PAR L'EXTERIEUR + ISOLATION SOUS DALLAGE + ISOLATION DES RAMPANTS ET DES COMBLES PERDUS + isolation des planchers sur intérieur non chauffés + PAC air/eau avec réseau de radiateurs et production d'ECS + VMC hygro B + remplacement des menuiseries extérieures	83 857 €	150 €	1 500 €	7 200 €	8 700 €	31 600 €	45%	B	82%	

DEMANDEUR	OPERATEUR AMO	COMMUNE	BATI	NATURE TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX TTC	PARTICIPATION AUDIT / DPE+	PARTICIPATION AMO+	BONUS BBC	Subvention Travaux	SUBVENTION PREVISIONNELLE (€000)	AUTRES AIDES PUBLIQUES	% AIDES PUBLIQUES SUR TRAVAUX TTC	CLASSE E+ APRES TRAVAUX	GAIN E+	
PERFORMANCE BBC PAR ETAPES															
DUPONT Laurie	Julienne Javel	Besançon	1948	remplacement des menuiseries extérieures + VMC hygro B + chaudière gaz à condensation + vannes thermostatiques + isolation intérieure des murs sud et ouest	18 520 €	150	200		4451	4 801 €	10 015 €	20%	C	52%	
DRABANT François et Stéphanie TM	Julienne Javel	Novillars	1975	Isolation plafond et plancher-bas + VMC hygro B + poêle à granulés	25 068 €	150	225		7 134	7 509 €	17 559 €	100%	D	55%	
PIGUET Robert et Jacqueline	Julienne Javel	Novillars	1981	Isolation de la toiture + fenêtres de toit + VMC hygro B + chaudière gaz à condensation	25 029 €	150	200		7 030	7 380 €	12 640 €	80%	D	52%	
NMINEJ Acram et Noémie TM	Julienne Javel	Besançon	1962	Isolation thermique des murs par l'extérieur + chaudière gaz à haute performance énergétique	44 118 €	150 €	225 €		7 200 €	7 575 €	16 556 €	55%	C	43%	
GAIN DE PERFORMANCE SUPERIEUR A 50%															
DUFOUR Hervé et Martine TM	Soliha	Besançon	1929	Chaudière gaz à condensation avec production d'ECS + VMC hygro B + isolation par l'extérieur + portes d'entrées + isolation plancher/murs des combles	36 958 €		225 €		7 200 €	7 200 €	23 500 €	85%	D	51%	

DEMANDEUR	OPÉRATEUR AMO	COMMUNE	BATI	NATURE TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX TTC	PARTICIPATION AUDIT / DPE*	PARTICIPATION AMO*	BONUS BBC	Subvention Travaux	SUBVENTION PREVISIONNELLE (total)	AUTRES AIDES PUBLIQUES	% AIDES PUBLIQUES SUR TRAVAUX TTC	CLASSE E* APRES TRAVAUX	GAIN E*
GAIN DE PERFORMANCE COMPRIS ENTRE 25 ET 50%														
TOURNIER Isabelle	Solha	Audeux	1982	Remplacement des menuiseries extérieures et porte d'entrée + VMC simple flux hygro-réglable + chaudière fioul à condensation avec ballon accumulateur pour ECS	21 380 €		200 €		7 200 €	7 200 €	9 600 €	75%	C	44%
SANSEIGNE Esther	Solha	Mamirolle	1979	Chaudière fioul à condensation + chauffe eau thermodynamique + isolation plancher sur cave + menuiseries triple vitrage	18 704 €		200 €		3 000 €	1 600 €	8 019 €	59%	D	29%
CHALON Philippe et Christine TM	Solha	Deluz	1991	Isolation des combles + changement de fenêtres de toit + porte d'entrée + isolation du plafond de la cage d'escalier menant au sous-sol + VMC hygro	12 217 €		225 €		4 227 €	4 227 €	7 990 €	100%	D	42%
GABORIEAU Claudine	Solha	Beaureçon	1960	Isolation des murs par l'extérieur + isolation du plancher des combles perdus + remplacement porte d'entrée immeuble + volets isolants	28 983 €		200 €		5 600 €	5 600 €	7 102 €	44%	D	39%
ROSA MARCELINO Basilio et Béatrix	Solha	Beaureçon	1960	Isolation des murs par l'extérieur + isolation du plancher des combles perdus + remplacement porte d'entrée immeuble + volets isolants	26 449 €		200 €		5 600 €	5 600 €	7 702 €	50%	D	39%
GERARD Gabriel et MAREY Lise	Solha	Fouilley- Français	1777	Remplacement la porte d'entrée + fenêtre cuisine + chaudière à granulés pour production chauffage et ECS + poêle à bûches en appoint + VMC hygro B + isolation des murs de la cuisine	32 178 €		200 €		7 200 €	7 200 €	9 600 €	52%	C	42%
JODON Clément et DOMINGUEZ Laura	Solha	Beaureçon	1983	Chaudière gaz à condensation à haute performance énergétique	16 445 €		200 €		4 200 €	4 200 €	6 235 €	63%	C	33%